

entreprises d'argent public sans contrepartie, avec un effet très limité sur l'emploi. Ce dispositif leur a aussi permis d'employer en alternance à bas prix des étudiant·es avec des formations jusqu'à bac+5.

Mais ce n'est pas tout, en 2022 on estimait à 157 milliards d'euros les aides aux entreprises, subventions et niches fiscales

## Santé une priorité ? Chronique de Christophe PRUD'HOMME

Il est représentant CGT des médecins, porte-parole de l'AMUF (Association des médecins urgentistes de France) et conseiller régional Ile-de-France (groupe LFI)

Michel Barnier s'est déplacé dans un hôpital en déclarant placer la santé parmi ses priorités. En réalité, il s'avère qu'il s'avère que le budget de ce ministère sera amputé l'an prochain de 44 %, soit la plus forte saignée de tous les ministères.

Ce budget concerne notamment les investissements dans les hôpitaux. Pour rappel, les fameuses promesses du Ségur de la santé annonçaient 6 milliards d'euros d'investissement pour les hôpitaux et les Ehpad... des annonces mensongères.

Conséquences concrètes, de très nombreux hôpitaux souffrent de vétusté et nécessitent des rénovations urgentes. Ces travaux ont été retardés depuis que la Banque centrale européenne oblige les hôpitaux à emprunter auprès d'elle avec des taux d'intérêt élevés, aboutissant à une dette cumulée de plus de 30 milliards d'euros.

Plus grave, certains ont été plombés par des emprunts toxiques, avec des taux d'intérêt qui ont dépassé les 20 %. Face à cette impasse, le gouvernement est intervenu. Mais il s'est contenté de reprendre à sa charge seulement un tiers de cette dette, ce qui laisse aux hôpitaux une charge d'intérêt d'environ 1 milliard par an. Somme qui manque non seulement pour investir mais qui pèse aussi sur la principale dépense des établissements : les salaires. Ce qui se traduit par une réduction des embauches alors que nous manquons déjà de

détaillées ainsi : impôts sur la production 27 milliards d'euros, impôts courants sur le revenu (dont l'impôt sur les sociétés) 34 milliards d'euros et cotisations sociales employeurs 64 milliards d'euros. Au final, les subventions représentent 32 milliards et les niches, 125 milliards d'euros. De quoi résorber le « déficit » du budget, non ?

personnel.

Cette saignée fait suite à celles opérées les années précédentes avec le transfert au budget de la Sécurité sociale du financement de certaines agences ou encore de la rémunération des étudiants hospitaliers. La stratégie est claire, on déshabille le ministère de la Santé et on charge la barque de la Sécurité sociale pour alourdir son fameux trou, ce qui permet d'imposer comme obligatoires des mesures d'économies.

Dans le même temps, le budget militaire progresse de 5 % dans le cadre de la Loi de programmation qui affecte 413 milliards aux armées d'ici à 2030. Bref, des milliards pour l'armée, l'austérité pour la santé.

Autre exemple des choix de l'État dans un domaine où visiblement l'argent coule à flots, c'est celui des aides aux entreprises pour soi-disant réindustrialiser la France. Ainsi Sanofi, champion français de la pharmacie, s'est vu octroyer une subvention de l'État de 240 millions d'euros pour son usine de Neuville-sur-Saône, avec en perspective la création de 200 emplois. Belle opération pour une entreprise qui fait entre 5 et 10 milliards d'euros de bénéfices. Quelle efficacité pour la collectivité quand la création d'un emploi coûte plus d'un million d'euros ? Tout cet argent manque pour la santé, c'est-à-dire pour la vie, au profit de la guerre et du veau d'or capitaliste.



## Les maladies chroniques dans le viseur du gouvernement

Les inspections des finances et des affaires sociales viennent de rendre un rapport chiffrant les recettes que l'état pourrait dégager en s'attaquant aux infections longues durées (ALD). Les ALD sont les maladies chroniques comme les ABVC invalidantes, la maladie de Crohn, le diabète, l'épilepsie, l'insuffisance cardiaque, la mucoviscidose, Parkinson, Alzheimer... Elles concernent 12 millions de personnes en France, avec 29 pathologies reconnues. Le remboursement des soins est pris en charge à 100% par l'Assurance maladie. Deux options sont proposées pour faire des « économies » :

Instaurer une ALD à deux niveaux, avec des ALD les « plus graves »

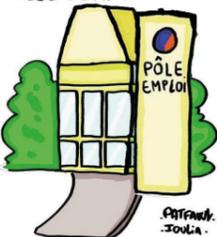
et les « moins graves » qui verraient un déremboursement partiel des soins.

Supprimer le système ALD en plafonnant des coûts à charge des patients à 1000€ par an.

D'autres pistes sont aussi étudiées comme une franchise sur les transports des patients, le déremboursement d'une partie des médicaments et prescriptions, l'imposition des indemnités maladie. Ce projet revient en force en cette rentrée. Et ce n'est pas la nouvelle ministre de la Santé qui va nous rassurer ! Il faut encore s'attendre à un flot de mensonges sur le « malade profiteur ». Ne laissons pas passer cette attaque contre notre santé !

## Nucléaire : menace sur la sûreté !

LIEU OÙ LE TAUX DE RADIATION EST LE PLUS FORT



Un projet de loi relatif à la gouvernance de la sûreté nucléaire, soutenu par la macronie, la droite et le rassemblement national, face à l'ensemble de la gauche, a été adopté par les députés le 9 avril.

Vivement critiquée par de nombreux experts et associations, la réforme promulguée le 21 mai prévoit la création, au 1er janvier 2025, d'une Autorité de Sûreté Nucléaire et de Radioprotection (ASN), issue du

rapprochement entre le gendarme du nucléaire, l'ASN (Autorité de Sûreté Nucléaire) et l'IRSN (Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire).

Les salariés de l'IRSN estiment que s'ils sont dans la même structure que le gendarme du secteur, leur capacité d'expertise indépendante sera entachée. Il est fondamental que l'expertise n'ait à prendre en compte que la science, là où le régulateur doit prendre en compte les questions économiques et budgétaires.

Qui dit développement de l'énergie nucléaire dit contrôle de la sécurité des installations. Une relance de la filière ne peut se faire qu'à cadre de sécurité constant or, cette fusion laisse craindre à la fois une perte de compétences et d'indépendance.

# Le Lien SOLIDAIRE

édité par le syndicat CGT des retraité·e·s des Organismes Sociaux de la Vienne

Bulletin N° 11  
Octobre 2024

## SOMMAIRE

### Edito

SALAIRES, RETRAITES, SERVICES PUBLICS le 1er OCTOBRE : on se MOBILISE

### Page 2

Magouille Blues  
Solidarité Palestine  
La flamme... syndicale aux jeux olympiques et paralympiques

### Page 3

Scandale de l'amiante  
Hommage à nos collègues assassinés en 2004 en Dordogne  
L'apprentissage une arnaque à 25 milliards d'euros

### Page 4

Santé : Chronique de Christophe PRUD'HOMME  
Les maladies chroniques dans le viseur du gouvernement  
Nucléaire : menace sur la sûreté !

## Édito

organismes sociaux



SALAIRES, RETRAITES, SERVICES PUBLICS

le 1er OCTOBRE : on se MOBILISE !

C'est à un véritable déni de démocratie auquel on vient d'assister ces dernières semaines. Le résultat des législatives a pourtant été clair. Les français·es ont placé le NFP en tête dans les urnes, grâce à une mobilisation citoyenne exceptionnelle. Elles et ils ont dit non à Macron, en rejetant massivement le camp présidentiel et la droite LR tout en refusant que le RN arrive au pouvoir.

Et après 3 mois de valse-hésitation, les électeurs se retrouvent avec un gouvernement Barnier composé de tous les perdants, sous la «surveillance» de l'extrême droite. C'est un peu comme si lors des récents JO on avait décerné la médaille d'or au dernier.

Pour la CGT soutien du NFP (indépendant politiquement, ne veut pas dire rester neutre!), il est clair que le résultat du vote qui montrait une réelle volonté de rupture avec les politiques menées n'a pas été respecté, non pas pour une histoire de casting pour le poste de 1er ministre mais bien par le refus de Macron d'appliquer le programme porteur d'avancées sociales du NFP, en particulier l'abrogation de la réforme des retraites.

Et depuis le mois d'août on nous rejoue la petite musique du déficit public à longueur d'antenne dans les médias.

Mais qui a creusé la dette depuis 7 ans particulièrement et créé un terreau favorable à l'arrivée au

pouvoir de l'extrême droite, si ce n'est Macron et ses gouvernements successifs.

À écouter les interventions des ministres du gouvernement le plus à droite, pas de surprise ils veulent continuer à nous effrayer pour préparer à une austérité massive, et à la destruction des services publics. Selon l'économiste Michaël Zemmour le précédent gouvernement a vidé les caisses de l'Etat en diminuant de nombreux impôts, avec un objectif clair : «affamer la bête» et permettre au gouvernement actuel de présenter la baisse des dépenses publiques comme inévitable.

Aussi le choix est clair pour les actifs, privés d'emploi et les retraités que nous sommes, si nous voulons stopper la régression sociale, il faut nous mobiliser toutes et tous !

Après avoir gagné l'abandon de la réforme de l'assurance chômage, il nous faut maintenant obtenir l'abrogation de la réforme des retraites, l'augmentation des salaires et des pensions, l'investissement dans nos services publics et défendre bien évidemment notre protection sociale.

Personne ne se mobilisera à notre place, aussi à l'appel des organisations syndicales Cgt, Fsu Solidaires, et les organisations de jeunesse, le 1er octobre mobilisons-nous ! La démocratie sociale doit reprendre toute sa place et les exigences sociales doivent être entendues !

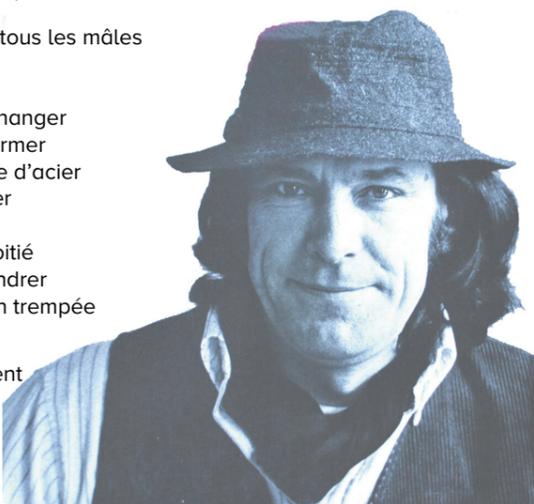


## Magouille Blues Chanson de François Bérenger

Tous les sept ans et même parfois avant  
On a droit au grand carnaval  
Au carnaval de la magouille  
Au grand défilé des embrouilles  
C'est tellement bidonnant  
Que ça en devient consternant

Le candidat de l'Ordre Moral  
Avec sa gueule à faire châtrer tous les mâles  
Il nous parle sans rigoler  
De vieilles vertus desséchées  
Travail, Famille, Patrie, ça va changer  
Le Père la pudeur va nous réformer  
Il nous dit dans son programme d'acier  
Que les mâles doivent se retirer  
Lui, il a quand même dérapé  
Trois ou quatre fois dans sa moitié  
Il est vrai qu' c'était pour engendrer  
Des bons Français à l'âme bien trempée  
**Magouille blues (x6)**

Les autres grands qui s'opposent  
Viennent tous du même clan  
Et c'est d'autant plus marrant  
De les voir se casser les dents  
En s'envoyant dans le nez  
Toutes leurs turpitudes passées  
Avant qu' l'un d'eux soit Président  
Avant qu'il en prenne pour sept ans  
Ces messieurs à image sociale  
Essaient de nous r'monter le moral  
Ils iraient même, qui l'aurait crû,  
Jusqu'à nous montrer leur cul  
**Magouille blues (x6)**



Ils n'ont jamais autant de cœur  
Que quand il leur faut beaucoup d'électeurs  
Quand le jour J sera passé  
Finis les serments, finis les baisers  
Finies les bonnes résolutions  
On r'deviendra tous des pauv' cons  
En attendant, ils veulent nous faire croire à  
Des arguments de bazar  
Français, Françaises, soyez réalistes  
Gaffe aux socialo-communistes  
C'est là qu'est le plus grand danger  
Pour notre vieux pays traumatisé  
**Magouille blues (x6)**

Moi, pour vous dire la vérité  
Je suis plutôt pour le danger  
La seule chose qui m'inquiète  
C'est le mec qui s' trouve à leur tête  
Car plusieurs fois par le passé  
Il a sa veste retournée  
Les seuls qui soient vraiment sympa  
Qui soient un peu comme vous et moi  
Je n' parle pas du royaliste  
Ni bien entendu du fasciste  
C'est ceux qu'auront au bout du compte  
Deux ou trois pour cent des voix, pourquoi ?  
**Magouille blues (x6)**

Il est vrai que deux ou trois pour cent  
Ça fait quand même pas mal de gens  
Pas mal de gens qui s'ront fichés  
Et qui un jour vont s' retrouver  
Dans un stade militairement gardé  
Où on pourra toujours chanter  
**Magouille blues (x6)**

## Solidarité Palestine : menace préfectorale

Le préfet de la Vienne a déposé un référé devant le tribunal administratif à propos de la subvention accordée par la municipalité de Poitiers au Comité Poitiers Palestine.

L'objectif du Comité est de faire connaître l'histoire de la Palestine et la lutte de son peuple pour l'obtention de ses droits nationaux, de ses droits à l'autodétermination, de ses droits à vivre libre sur sa terre. Pour cela il propose des conférences, des films....

Le Comité soutient deux projets en Palestine :

- La Maison chaleureuse du camp de Jenin qui vient en aide aux enfants les plus défavorisés du camp en leur apportant un repas chaud par jour et un soutien psychologique et scolaire, ou en organisant des camps de vacances ;
- L'UAWC (Syndicat des Comités de travail agricole) qui remet en état des terres agricoles, crée des systèmes d'irrigation, sélectionne des semences et fait de la formation et qui actuellement envoie des colis alimentaires dans la bande de Gaza.

Le Comité vend, au prix d'achat, des produits importés de Palestine par le Philistin : huile, zatar, dattes, céramiques....

Aujourd'hui son action est déterminante sur Poitiers pour animer les mobilisations de soutien aux populations palestiniennes victimes de la guerre que ce soit à Gaza ou en Cisjordanie.



## La flamme... syndicale aux jeux olympiques et paralympiques

Les jeux olympiques et paralympiques sont terminés souhailons que les efforts en faveur de l'accès au sport - à tous les sports- et son développement pour toutes et tous se poursuivent

Comme chaque olympiade nous constatons une fois encore les dérives et abus habituels : dérive financière, environnementale, sécuritaire et humaine comme le « nettoyage » hors de Paris de tous les migrant.e.s et autres sans-abri. De même l'expulsion des étudiant.e.s des résidences universitaires pour loger les policiers qui ont d'ailleurs trouvé ces logements plutôt insalubres.

La CGT s'est engagée pour que ces jeux 2024 soient éthiques, écologiques, socialement responsables et sobres éco-

nomiquement. Elle a travaillé depuis 2015 pour que lors de cet événement hors norme le droit du travail ne soit pas hors-jeu. Elle a donc signé la « charte sociale des JOP ». Mais cette signature n'était pas un blanc-seing donné au patronat sur les conditions de travail des 181.000 salarié.e.s mobilisé.e.s dont 40 à 60.000 pour dans la construction des village olympique et village des médias, du centre aquatique ainsi que pour la rénovation de bâtiments et les nouvelles constructions.

Pendant toute la durée des JO la CGT a été sur les lieux de travail aux côtés des salarié.e.s afin d'améliorer leurs conditions de travail, de permettre le respect de leurs droits en matière

d'horaires de travail, de télétravail, de prise des congés et repos hebdomadaire, de sécurité etc...

Cette période a été aussi l'occasion de revendiquer avec un rapport de force favorable dans certaines entreprises par exemple :  
- sur la NAO à L'Hôtel du Collectionneur, hôtel 5 étoiles du 8e arrondissement de Paris ;  
- pour les danseurs et danseuses de la cérémonie d'ouverture qui ont su utiliser le retentissement de cet événement pour revendiquer d'être payé.e.s justement pour leur prestation.



Mais ce n'est pas terminé, des contentieux sont encore en cours comme par exemple pour les centaines de salarié.e.s du comité d'organisation des JOP ont été abusivement embauché.e.s au forfait. Sous ce statut, les horaires par jour peuvent dépasser la durée légale sans que ces heures supplémentaires soient payées. L'alerte a été lancée par plusieurs d'entre elles et eux qui sont désormais accompagné.e.s par la CGT. A suivre donc.

## Scandale de l'amiante : pas de responsable ni de coupable

« Du milieu des années 60 jusqu'à son interdiction (en 1997) plus de 35 000 décès ont été constatés en France du fait de l'amiante. Compte tenu du temps de latence des pathologies malignes et notamment du mésothéliome et des cancers bronchopulmonaires. 60 000 à 100 000 décès sont attendus dans les 20 à 25 ans à venir [...]

La responsabilité de l'État a été affirmée par le Conseil d'État en 2004 pour défaut de réglementation spécifique avant 1977, celle-ci ayant par ailleurs été jugée tardive et insuffisante.

Si la responsabilité civile des employeurs pour faute inexcusable est de plus en plus reconnue, de nombreuses procédures pénales sont actuellement bloquées devant les tribunaux[...] »

Cet extrait du rapport du Sénat numéro 37 de 2005-2006 intitulé « Le drame de l'amiante en France » montre, si besoin était, la gravité de ce dossier. A sa lecture on comprend qu'elles pouvaient être les fortes attentes des victimes de l'amiante et de leurs ayants droits regroupés dans leurs associations de défense

Et pourtant après 25 ans de procédure la chambre criminelle de la cour de cassation a définitivement confirmé le 3 septembre 2024 le non-lieu prononcé dans

PROLO, VA FALLOIR PAYER POUR TES ACCIDENTS DU TRAVAIL !

FAUT AUSSI QUE JE PAIE UNE TAXE SUR L'AMIANTE ?



l'un des plus vieux dossiers liés au scandale de l'amiante : celui de l'entreprise Eternit premier fabricant français de fibrociment.

Il n'y aura donc pas de procès pénal de l'amiante en France car il n'y a pas de responsable. Ainsi vient dans décider la plus haute juridiction de notre pays.

## Empoisonnement par le chlorodécone : pas de responsable ni de coupable

C'est aussi un non-lieu qui avait été prononcé en 2023 dans le cadre des poursuites contre les responsables de la pollution au chlorodécone dans les Antilles. Cet insecticide a été utilisé contre le charançon dans les bananeraies jusqu'en 1993 pendant des années malgré le fait que nocivité avait été établie en 1969 et son usage interdit aux Etats-unis. On estime que 90% de la population antillaise est aujourd'hui contaminée. Ce produit provoque une augmentation anormale des cancers du sang, de la prostate et maladies de Parkinson. Le gouvernement a créé un Fond d'indemnisation pour les victimes des pesticides, réservé aux ouvriers agricoles. Bien évidemment les conditions d'attribution sont particulièrement restrictives : aujourd'hui seules 137 personnes indemnisées alors que 90 pour cent de la population est exposée.

## Hommage à nos collègues assassinés en 2004 en Dordogne

Le 2 septembre 2024 nous avons participé localement à l'hommage rendu au double assassinat de nos collègues Sylvie Tremouille contrôleur du travail et Daniel Buffiere inspecteur de la MSA assassinés à Saussignac, il a 20 ans le 2 septembre 2004 par un agriculteur lors d'un contrôle.

Aujourd'hui, parmi tout ce que nous avons dénoncé alors : les réactions scandaleuses des ministres, l'absence de soutien hiérarchique, l'état des effectifs, l'impunité patronale, rien ne s'est amélioré, voire a empiré

La crise agricole de janvier 2024 et les propos du premier Ministre ont montré que les conditions de nouvelles agressions sont largement réunies. Cela concerne en particulier les agents de l'Office Français de la Bio-

diversité cibles de la FNSEA et de la Coordination rurale au point que pendant le mouvement agricole, Gabriel Attal s'était interrogé sur l'existence de contrôles menés par des agents armés dans les champs.

C'est pourquoi le 10 septembre 2024 une centaine d'agents de l'inspection du travail sont venus manifester à l'appel de l'inter-syndicale- CGT-CFDT-CNT-FO-FSU-Sud devant le ministère du Travail pour soutenir nos collègues actifs (de l'inspection du travail ainsi que ceux des organismes de contrôle) qui ne se résignent pas pour le respect des droits des salarié.e.s et des citoyennes et citoyens.



## L'apprentissage une arnaque à 25 milliards d'euros

L'apprentissage est le totem d'E. Macron, sa baguette magique pour l'emploi des jeunes. Problème cela coûte un pognon de dingue et ce n'est pas très efficace pour lutter contre le chômage.

C'est ce qui ressort d'une étude publiée le 12 septembre par l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). Cette étude menée par l'économiste Bruno Coquet montre que l'alternance vantée par Macron a surtout permis d'arroser les